

Mars 2022

OCCITANIE LIVRE & LECTURE

**ETUDES SUR LA FILIÈRE ÉCONOMIE DU LIVRE
EN RÉGION OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE**

**CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES
ETUDE EDITION**

OBJET : Réalisation de deux études concomitantes portant l'une sur le secteur de l'édition indépendante et l'autre sur le secteur de la librairie indépendante en région Occitanie. Ces travaux doivent conduire à la réalisation d'un état des lieux détaillé de la filière économie du livre, à la production d'une typologie des acteurs et des indicateurs clés destinés à leur suivi dans le temps, à la formulation de préconisations en réponse aux problématiques observées. Dans tous les cas, les travaux attendus seront aussi un outil d'aide à la prise de décision pour le commanditaire (Occitanie Livre & Lecture) et les instances publiques en vue d'une politique d'accompagnement et de soutien à la filière du livre.

Date limite de présentation des offres : 24/05/2022

SOMMAIRE

1.	Contexte	p.2
1.1	Le territoire régional	p.3
1.2	La filière du livre en Occitanie	p.3
1.3	Crise sanitaire	p.3
1.4	Enjeux	p.4
2.	Objectifs de la prestation	p.5
3.	Contenu détaillé de la prestation	p.5
3.1	Attentes	p.5
3.2	Méthodologie	p.7
4.	Déroulement de l'étude	p.8
5.	Suivi de l'étude	p.9
6.	Synthèse des livrables attendus	p.9
7.	Calendrier	p.10
8.	Modalités de réponse au cahier des charges	p.12
9.	Annexes	p.13

1. CONTEXTE

Occitanie Livre & Lecture a été créée au 1er janvier 2018 par l'Etat (DRAC Occitanie) et la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée. Ses missions découlent de ses statuts, et du travail mené avec les professionnels, la Drac Occitanie et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Elles sont toujours articulées ou complémentaires des actions de l'Etat ou de la Région dans une logique de politique augmentée.

Tous les deux ans, l'agence produit et édite *Le livre en Occitanie - chiffres clés*. En revanche, il n'existe pas d'étude de la filière de l'Économie du livre en Occitanie depuis la fusion territoriale (2016). Pour la partie Est du territoire, les dernières études sur le secteur remontent à 2010 (édition) et 2012 (librairie) et pour la partie Ouest à 2012 (édition) et 2016 (librairie). Cette dernière intégrait notamment un focus sur le maillage librairie de Toulouse Métropole.

Les deux études ont pour vocation de fournir une approche à l'aune du nouveau territoire qu'est l'Occitanie tout en établissant un focus sur les deux entités que sont Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole. Par ailleurs, afin de faciliter le suivi biennal des données publiées dans *Le livre en Occitanie - chiffres clés* un échantillon de suivi sera circonscrit afin de faciliter l'observation des tendances.

1.1 Le territoire régional

Depuis la fusion territoriale qui a pris effet le 1er janvier 2016, la région Occitanie est devenue la cinquième région en termes de population (5 845 102 habitants), la deuxième région en termes de superficie (72 724 km²). L'Occitanie, est la région la plus attractive de France accueillant 50 000 habitants supplémentaires chaque année et ce, principalement dans les zones les plus fortement urbanisées. Elle compte 13 départements et 2 métropoles : Toulouse Métropole (771 132 habitants), Montpellier Méditerranée Métropole (472 217 habitants).

1.2 La filière du livre en Occitanie

La filière du livre en Occitanie témoigne d'un dynamisme certain se traduisant par une pluralité et une diversité des acteurs : forte représentation éditoriale en littérature, arts et sciences-humaines ; dynamisme et inventivité des revues ; creuset créatif en matière de bande dessinée alternative et fanzinat ; figures de la traduction ; nouvelle génération d'illustrateurs ; créations et reprises de librairies réussies. Pluralité et diversité caractérisent ces acteurs qui savent se structurer et se mobiliser : ERO (Éditeurs de la région Occitanie, 2015) ; ALIDO (Association des Librairies Indépendantes d'Occitanie, 2020) ; Groupe des Libraires du Lot (depuis 2020) ; Electrons Livres (2014) ; ADA (Autour des Auteurs, 2004).

Grâce au recensement permanent et à l'accompagnement des acteurs de la filière menés par l'agence, nous savons que le secteur du livre est particulièrement dense et diversifié sur le territoire. Il compte :

- 1 143 autrices et auteurs (écrivains, poètes, traducteurs, illustrateurs, scénaristes BD, dessinateurs) ;
- 378 éditeurs structures éditoriales ou maisons d'édition (cf. Annexe 1) ;
- 1 grossiste ;
- 260 librairies indépendantes (cf. Annexe 1) ;
- 1 284 bibliothèques ;
- 101 établissements conservant des fonds patrimoniaux ;
- 264 manifestations littéraires et salons ;
- 5 associations régionales représentant les professionnels ;
- associations et groupements locaux de professionnels.

1.3 Crise sanitaire

Si chacun s'accorde à dire que le livre a fait preuve d'une capacité de résilience face à la crise sanitaire et à l'arrêt de l'activité qui en a découlé, il n'en demeure pas moins que librairie et édition n'ont pas été confrontées aux mêmes impacts et conséquences.

Les éléments recueillis lors de l'analyse infrarégionale en juin 2020 dans le cadre d'un observatoire réunissant les agences Occitanie Livre & Lecture, Occitanie en Scène et Occitanie films ont permis d'évaluer la perte potentielle de chiffre d'affaires à 9 294 036 € pour la librairie (4 773 000 €) et l'édition (4 521 036 €). Pour les éditeurs cette situation a eu pour conséquences, entre autres, le report des publications ainsi que l'annulation ou la baisse de commandes, tandis que les libraires voyaient leur chiffre d'affaires ramené à zéro.

Si l'on se réfère aux données nationales le chiffre d'affaires de l'édition a connu une "baisse [de] 2,36%, que l'on peut qualifier de « contenue »". Or, le tissu éditorial d'Occitanie est extrêmement hétérogène et l'impact des effets de la crise a été plus ou moins important en fonction des modèles et typologie de maisons d'édition. En Occitanie, ce tissu fait preuve d'une certaine dynamique (la moitié des maisons d'édition et structures éditoriales ont été fondées dans les 20 dernières années) et 83% des acteurs qui le composent réalisent un chiffre d'affaires de moins de 100 000 € : l'impact a donc été plus ou moins important en fonction des modèles économiques de ces structures.

La librairie, quant à elle, après un arrêt total de son activité lors du premier confinement a pérennisé, lors du second confinement, le recours au clique et collecte. Dès la fin du premier confinement un retour immédiat et soutenu des clients-lecteurs a été constaté s'accompagnant d'une progression du chiffre d'affaires sur la période de mai à juillet entre 2019 et 2020. Cette tendance est incontestable mais a été plus ou moins marquée en fonction des catégories de librairies et en fonction des zones territoriales qui ont été pénalisées par le maintien de la vigilance sanitaire (zones de pèlerinages ; territoires accueillant des festivals etc.). Cette même progression de chiffre d'affaires a également été constatée lors des fêtes de fin d'année 2020.

Dans le cadre de la *Chronique d'une crise* menée par la Fédération interrégionale pour le livre et la lecture (Fill) l'ensemble des enquêtes et entretiens ont mis en évidence un "moral en baisse, [la] remise en question de certaines pratiques professionnelles, [le] recours plus ou moins bien vécu au numérique". Ces différents aspects ont vu leur traduction dans le recours aux différentes aides mises en place dans le cadre du contrat de filière Occitanie : refonte des sites Internet pour un usage marchand ; remise à niveau des outils informatiques ; besoins en formation pour assurer et optimiser une présence numérique.

Certains éditeurs ont opté pour le renforcement de la vente directe via leur site Internet, le développement du recours au crowdfunding mais, "les petites structures éditoriales, écrasées par la puissance de feu des grandes maisons et de leurs diffuseurs, devenues invisibles en librairie, n'ont pas vraiment bénéficié de la frénésie d'achats de livres au printemps 2020 et au moment des fêtes de fin d'année" (*Chronique d'une crise*, 2021, Fill).

1.4 Enjeux

1. Disposer d'une première analyse de référence sur la filière de l'Economie du livre à l'échelle de l'Occitanie suite à la réforme de 2016. Celle-ci étant rendue d'autant plus nécessaire au regard de la pandémie.
2. Dresser une typologie des acteurs (taille, répartition, domaines d'excellence, spécificités...)
3. Proposer une approche géomarketing et une analyse économique des acteurs de la filière.
4. Mettre en perspective les enjeux de développement pour la filière
5. Recenser, analyser les liens, passerelles et débouchés entre les filières de formation aux métiers du livre (publics et privées) et le secteur professionnel.
6. Réaliser l'état des lieux des pratiques de la filière au regard des enjeux environnementaux.
7. Apporter un regard sociologique sur la filière du livre en s'attachant à la représentativité homme-femme.

8. Proposer un outil d'aide à la décision à l'intention des instances publiques en vue d'une politique d'accompagnement et de soutien à la filière du livre.

2. OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Objectif 1 - Etat des lieux : Collecter et conforter les données du secteur de l'édition en Occitanie. Isoler parmi ces données une série d'indicateurs destinés à mettre en place un suivi à moyen terme des entreprises, en vue de la publication biennale des chiffres-clés d'Occitanie Livre & Lecture.

Objectif 2 - Analyse : Classer les acteurs de l'édition selon une typologie appropriée. Comprendre les profils des acteurs économiques du livre en Occitanie et dégager les opportunités d'évolution et de développement de ces acteurs. Analyser la situation du secteur en Occitanie en la comparant aux indicateurs économiques de référence au plan régional et national. Les données liées à la crise sanitaire seront spécifiées.

Objectif 3 - Évaluation de l'accompagnement institutionnel et préconisations : Au regard de la situation économique et structurelle dégagée le prestataire apportera des préconisations et des recommandations à même de guider les pouvoirs publics dans la détermination de leur politique publique de soutien et d'accompagnement.

3. CONTENU DÉTAILLÉ DE LA PRESTATION

3.1 ATTENTES

Objectif 1 - état des lieux

Les attentes en lien avec cet objectif sont :

- de collecter des données quantitatives et qualitatives sur un ensemble d'items dont la liste exhaustive sera établie en concertation entre le prestataire et l'agence (à titre d'exemple une liste d'items est jointe en annexe 2),
- de traiter les informations récoltées de façon à produire des indicateurs détaillés.
- Les effets de la crise sanitaire seront notamment analysés durant cette étape.

Objectif 2 - analyse

Typologie des acteurs

La filière du livre fait l'objet de nombreuses analyses tant au niveau régional que national. Afin de faciliter l'agrégation et la comparaison de ces données récoltées par différents organismes (CNL, SLL, FILL par exemple), la typologie proposée devra tenir compte des classifications en vigueur dans la profession. Ce chantier fera l'objet d'une concertation étroite avec l'agence. Cette typologie fera l'objet d'une modélisation sous forme descriptive, schématique voire cartographique.

Enquête qualitative sur un panel représentatif des acteurs économiques

Outre le questionnaire adressé à l'ensemble des professionnels dont les résultats serviront à établir les principales conclusions de l'étude, il est attendu une série d'entretiens approfondis avec un panel d'acteurs.

Dans ce cadre, des entretiens avec les associations professionnelles de la région seront notamment réalisés et feront l'objet d'un focus dans le rapport final.

De manière concertée, Occitanie Livre & Lecture et le prestataire détermineront :

- le contenu du questionnaire de l'enquête qualitative,
- le panel des acteurs interrogés.

Mise en perspective

En lien avec les indicateurs clés de l'économie en région Occitanie et de l'économie du livre en France, le prestataire fournira un cadre d'évaluation de la place du livre dans l'économie régionale et une comparaison de l'économie du livre en région par rapport aux indicateurs nationaux.

La démarche s'appuiera sur :

- Un traitement microéconomique rendu possible par une analyse économique des acteurs et de leur activité.
- un traitement macroéconomique rendu possible par une approche géomarketing avec la production de cartographies permettant d'avoir une approche socio-comportementale et socio-démographique tout en tenant compte des échanges et déplacements entre zones d'emploi.

Il analysera aussi les perspectives de développement et les conditions qui les permettent hors accompagnement institutionnel. Cette prestation donnera lieu à un rapport d'analyse écrit avec des schémas (infographie) afférents.

Les analyses attendues porteront notamment sur les thèmes suivants :

Activité / gestion

- Le développement d'une activité complémentaire à partir de son cœur de métier,
- Mise en évidence la question des charges liées aux frais d'envoi.
- Diffusion/distribution (difficulté d'accès au marché pour les maisons d'édition).
- Pratiques à l'œuvre concernant les droits d'auteurs.

Emploi

- Évaluation des emplois induits par la présence des entreprises du livre sur le territoire
- Prise en compte des mutations des pratiques professionnelles et du développement du télétravail [mutualisation de postes, emploi(s) partagé(s)...], du coworking dans les métiers de l'édition].

Formation

- Évaluation des besoins de formation et professionnalisation.
- Liens avec les filières de formations en région

Interprofession

→ État des lieux des relations interprofessionnelles sur le territoire.

Numérique

→ État des lieux des connaissances et des usages des outils numériques.

Objectif 3 - Évaluation de l'accompagnement institutionnel et préconisations

Cet objectif suppose la réalisation des prestations suivantes :

Analyse des politiques publiques : il existe au niveau local (Région, Conseils départementaux, Métropoles, Communautés de communes), de nombreux dispositifs d'aides publiques spécifiques à la filière du livre ou non. Cette partie de l'étude s'emploiera à répertorier, décrire et établir un rapprochement entre les dispositifs identifiés et les opportunités qu'ils offrent en matière de soutien aux maisons d'édition.

- Préconisation pour une évolution des dispositifs régionaux pour le livre en Occitanie. Au regard des enjeux de développement de la filière mis en évidence dans l'analyse et des enjeux de politique publique, le prestataire émettra des préconisations d'évolution des dispositifs et règlements.

3.2 MÉTHODOLOGIE

Définition des professionnels ciblés

Les acteurs concernés par les présentes études sont les professionnels du livre ayant leur siège social en Occitanie, répertoriés dans les bases de données de l'agence et respectant les critères établis par la Fédération interrégionale du livre et de la lecture - FILL (cf. Annexe 1).

- Dans le cas de l'étude édition, il s'agit des maisons d'édition indépendantes et des diffuseurs/distributeurs.

Collecte et traitement des données

Données disponibles

Le travail du ou des prestataires pourra s'appuyer sur les données déjà collectées par Occitanie Livre & Lecture. Il s'agit :

- des informations figurant dans les bases de données d'Occitanie Livre & Lecture,
- d'autres enquêtes (études précédentes, chiffres clés...).

Recueil des données

Le recueil des données pourra employer tout moyen jugé nécessaire par le prestataire : questionnaire par formulaire, relances téléphoniques, visioconférences.

L'ensemble des professionnels ciblés par les études sera interrogé et recevra la liste des informations à fournir (par questionnaire, entretien...). Toutefois, afin de garantir la qualité et la représentativité des conclusions des études, l'agence souhaite s'assurer d'un socle minimum de répondants et de données à recueillir.

- **Un panel représentatif sera défini en concertation avec l'agence.** Pour ce panel, l'ensemble des données sera à recueillir. Cet échantillon tiendra compte notamment :

> Pour l'édition : CA, diffusion-distribution, lieu d'implantation

- **Pour le reste du corpus, une liste minimum d'informations à recueillir** parmi l'ensemble des items sera établie.

L'avancée de la collecte des données fera l'objet de points réguliers entre l'agence et le prestataire de chaque étude. L'arrêt de la collecte des données fera l'objet d'une décision commune.

Format de recueil des données et transmission

Afin d'alimenter la base de données entretenue par l'agence, les données lui seront transmises au format Excel. Le nom des champs sera défini de manière conjointe de façon à faciliter l'intégration de ces données dans la base RIC, utilisée par l'agence.

4. DEROULEMENT DE L'ETUDE

Occitanie Livre & Lecture souhaite mener concomitamment l'étude sur le secteur de l'édition et le secteur de la librairie. Les consultants retenus pour la réalisation de chaque étude rejoindront un groupe de travail encadré par l'agence. Ce groupe de travail se réunira régulièrement, en présentiel ou en distanciel. Il se veut un lieu d'échanges afin de créer une synergie entre les deux démarches à la fois sur les aspects méthodologiques mais aussi et surtout les analyses.

Sélection des offres

Phase 1 : Recueil de données

Réunion de cadrage : Présentation du projet et de la méthode
Déploiement du recueil de données

Phase 2 : Analyse des données et réalisation d'un diagnostic

Analyse des données et réalisation d'un diagnostic (guide d'entretiens//entretiens en présentiel)

Phase 3 : Elaboration de préconisations

Remise des préconisations à Occitanie Livre & Lecture
Réunion de concertation et de présentation des préconisations aux tutelles dans le cadre des réunions mensuelles
Réunion de concertation en présence des tutelles des représentants des professionnels au CA, des présidents des associations professionnelles et des membres des comités sectoriels.

Phase 4 : Rendu des études économie du livre

Réunion de rendu des études en présence des tutelles, des représentants des professionnels au CA, des présidents des associations professionnelles et des membres des comités sectoriels.

Publication des études et rendu public dans le cadre d'une journée interprofessionnelle

5. SUIVI DE L'ÉTUDE

5.1. Comité de pilotage et de suivi

L'agence commande et pilote la réalisation de l'étude. Les partenaires institutionnels et professionnels pourront toutefois être associés à certaines étapes clés du travail.

6. SYNTHÈSE DES LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus :

- Un rapport final détaillé de l'étude transmis en version numérique (formats .doc et .pdf) et dans lequel figureront un focus spécifique sur les impacts de la crise, un focus sur les Métropoles;
- Une synthèse de l'étude ;
- Chiffres clés 2023 ;
- Diaporamas de présentation ;
- Données brutes : dans un format tableur interopérables (formats .xls ou .ods et .csv a minima) ;
- Cartographies, documents dans des formats compatibles SIG standard.

Documents et données disponibles

Seront mis à disposition du prestataire retenu, tout document chiffré ou écrit, en possession de l'agence, utile à la réalisation des travaux.

Obligations du prestataire

Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations collectées et portées à connaissance. Elles ne pourront donc pas être utilisées par le prestataire pour ses besoins propres. Le prestataire remettra en fin de mission l'ensemble des documents originaux collectés dans le cadre de cette mission.

Le prestataire s'engage à mentionner sur les documents finaux les sources de données et à y apposer les logos du maître d'ouvrage et des partenaires du projet.

Tous les droits de ces documents et base de données constituées seront cédés au maître d'ouvrage.

7. CALENDRIER

La prise en considération des données permettant l'analyse économique des maisons d'édition correspondra :

- Aux bilans clos en décembre 2021 pour les maisons d'édition.

Phase 1. Recueil de données		
Publication des cahiers des charges		29 mars – 24 mai 2022
Sélection des offres		9 juin 2022
Réunion de cadrage entre <i>Occitanie Livre & Lecture</i> et les prestataires choisis. Présentation et attentes d'OLL		15 juin 2022
Déploiement du recueil de données	3 mois	1er septembre - 30 novembre 2022
Phase 2. Analyse des données et réalisation d'un diagnostic		
Analyse des données et réalisation d'un diagnostic (guide d'entretiens // entretiens présentiel)	3 mois	1er décembre 2022 - 28 février 2023
Phase 3. Elaboration de préconisations		
Remise des préconisations à Occitanie Livre & Lecture		15 mars 2023
Réunion de concertation et de présentation des préconisations aux tutelles dans le cadre des réunions mensuelles		30 mars 2023
Réunion de concertation en présence des tutelles des représentants des professionnels au CA, des présidents des associations professionnelles et des membres des comités sectoriels.		17 avril 2023
Phase 4. Rendu des études Economie du livre		

Réunion de rendu des études en présence des tutelles, des représentants des professionnels au CA, des présidents des associations professionnelles et des membres des comités sectoriels.		15 mai 2023
Publication des études et rendu public dans le cadre d'une journée interprofessionnelle	Délais de maquette, impression : 2 mois	Septembre 2023

8. MODALITES DE REPONSE AU PRÉSENT CAHIER DES CHARGES

8.1 Mémoire

Le prestataire détaillera ses réponses dans un mémoire comprenant:

- La description de son entreprise;
- la réponse aux spécifications détaillées;
- le calendrier;
- les références sur des dossiers similaires, dans le champ culturel, ou dans tout autre champ;
- les CV des personnes dédiées au projet.

8.2 Bordereau de prix

Le prestataire isolera dans un document particulier le détail de ses prix, en HT et TTC.

8.3 Critères d'analyse

Prix : 40%.

Technique et respect du calendrier : 60%

8.4 Calendrier du dépôt

- Date limite de dépôt :

24/05/2022 à minuit

- Modalités de dépôt :

Par mail (avec A/R) : adeline.barre@occitanielivre.fr, yanik.vacher@occitanielivre.fr

- Choix du prestataire :

09/06/2022

8.5 Renseignements

Pour l'étude édition :

Adeline Barré

Chargée de mission économie du livre

04 67 17 94 76 / 07 85 70 53 84 (Montpellier), adeline.barre@occitanielivre.fr

Pour l'étude librairie :

Yanik Vacher

Chargée de mission économie du livre

05 34 44 50 26 / 07 50 68 50 94 (Toulouse), yanik.vacher@occitanielivre.fr

9. ANNEXES

ANNEXE 1 - CRITÈRES DE RÉFÉRENCEMENT

Edition

Les maisons d'édition (à l'exclusion des revues)

- A son siège social implanté dans la région
- A pour activité principale l'édition ou un département dédié à l'édition
- Publie à compte d'éditeur
- A au moins 2 ans d'existence
- Possède au moins 5 titres au catalogue
- Est référencé sur électre et Dilicom
- A une diffusion/distribution organisée ou déléguée à une entreprise professionnelle
- A un numéro d'ISBN
- Pratique le dépôt légal

Les éditeurs de livre d'artiste et/ou de bibliophilie contemporaine

- A son siège social implanté dans la région
- A pour activité principale l'édition de livre d'artiste et / ou de bibliophilie contemporaine
- A au moins 2 ans d'existence
- Possède au moins 5 titres au catalogue

Les structures éditoriales

- A son siège social implanté dans la région
- Publie à compte d'éditeur
- A au moins 2 ans d'existence
- A un numéro d'ISBN
- Pratique le dépôt légal
- Publie au moins un ouvrage par an

Charte nationale des éditeurs en région

Être éditeur, quelle que soit sa spécificité, implique de respecter les critères professionnels mentionnés dans la présente charte. Celle-ci concerne toute structure d'édition privée ou publique, quelle que soit sa forme juridique, dont l'activité principale est l'édition de livres.

Éditer c'est :

- Choisir ses manuscrits dans le cadre d'une politique éditoriale.
- Être responsable des ouvrages que l'on publie. Garantir à l'auteur, qui l'accepte, un travail éditorial visant à assurer la qualité du manuscrit et à l'inscrire dans le cadre d'une collection, d'un catalogue.
- Être responsable de la mise en forme graphique et du suivi de fabrication du livre.
- Travailler à compte d'éditeur, ce qui implique la signature, avec l'auteur, d'un contrat à compte d'éditeur, prévu par le Code de la propriété intellectuelle; rémunérer l'auteur selon le pourcentage prévu par le contrat signé préalablement, calculé sur le prix public du livre, et ce dès le premier exemplaire vendu. Une rémunération forfaitaire peut être négociée dans les cas prévus à l'article L 131-4 dudit Code.
- Attribuer un numéro d'ISBN à chaque ouvrage que l'on publie et satisfaire aux obligations du dépôt légal.
- Publier et mettre à jour régulièrement un catalogue de ses productions et le distribuer auprès des réseaux appropriés (librairies, bibliothèques, particuliers).

- Disposer d'un système de diffusion-distribution organisé pour la vente en librairie de ses ouvrages, le plus large possible et a minima régional.
- S'engager à promouvoir ses ouvrages par le référencement dans les bases bibliographiques et commerciales, par l'envoi d'informations aux médias et aux réseaux concernés, par la présence dans les salons du livre et autres manifestations professionnelles ou par tout autre moyen de communication et d'animation.
- Fixer et imprimer, en conformité avec la loi du 10 août 1981, sur chacun des ouvrages, le prix de vente au public. En situation de détaillant, appliquer une remise maximum de 5% pour la vente aux particuliers et de 9% pour la vente aux collectivités (loi du 18 juin 2003).
- respecter les usages de la profession dans les relations avec les auteurs, les autres éditeurs, les circuits de diffusion et de distribution, les libraires et les bibliothécaires.

Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL)

ANNEXE 2 - DONNÉES À COLLECTER

ETUDE EDITION

Carte d'identité:

- Coordonnées (avec géo-référencement)
- Statut
- Création
- Indépendance
- Inscription dans un réseau:
 - national
 - régional (Aena)
- Activités (si autres activités que édition)
- Emploi et bénévolat
- Formations
- Site internet
- Ligne éditoriale
- Collections
- Nombre de titres/an
- Fonds/nouveautés

Gestion:

- Données comptables sur 3 ans :
 - Chiffre d'affaires
 - résultat
 - Dettes
 - Autres items à définir
- Données comptables (projection n+1):
 - Chiffre d'affaires
 - résultat
 - Dettes
 - Autres items à définir
 - relations banques
 - Subventions
 - tirages
 - réimpression
 - Coéditions et partenariats
 - Cessions de droits
 - Droits d'auteurs et à valoir
 - Traductions
 - Retours

Commercialisation:

- Diffusion/distribution
- Remise
- Référencements
- Nombre et types de points de vente
- Mise en place
- Moyenne
- Taux de retour
- Vente directe (vPC et vente en ligne)
- Présence sur les salons
- Surdiffusion

Promotion:

- Catalogues
- Argumentaires
- Animations en librairie (directes et via diff)
- Réseaux sociaux
- RP
- Newsletter et site internet
- Souscription

Projet de développement et besoins :

- numérique
- Formations
- expertises
- relations interprofessionnelles
- Autres items à définir